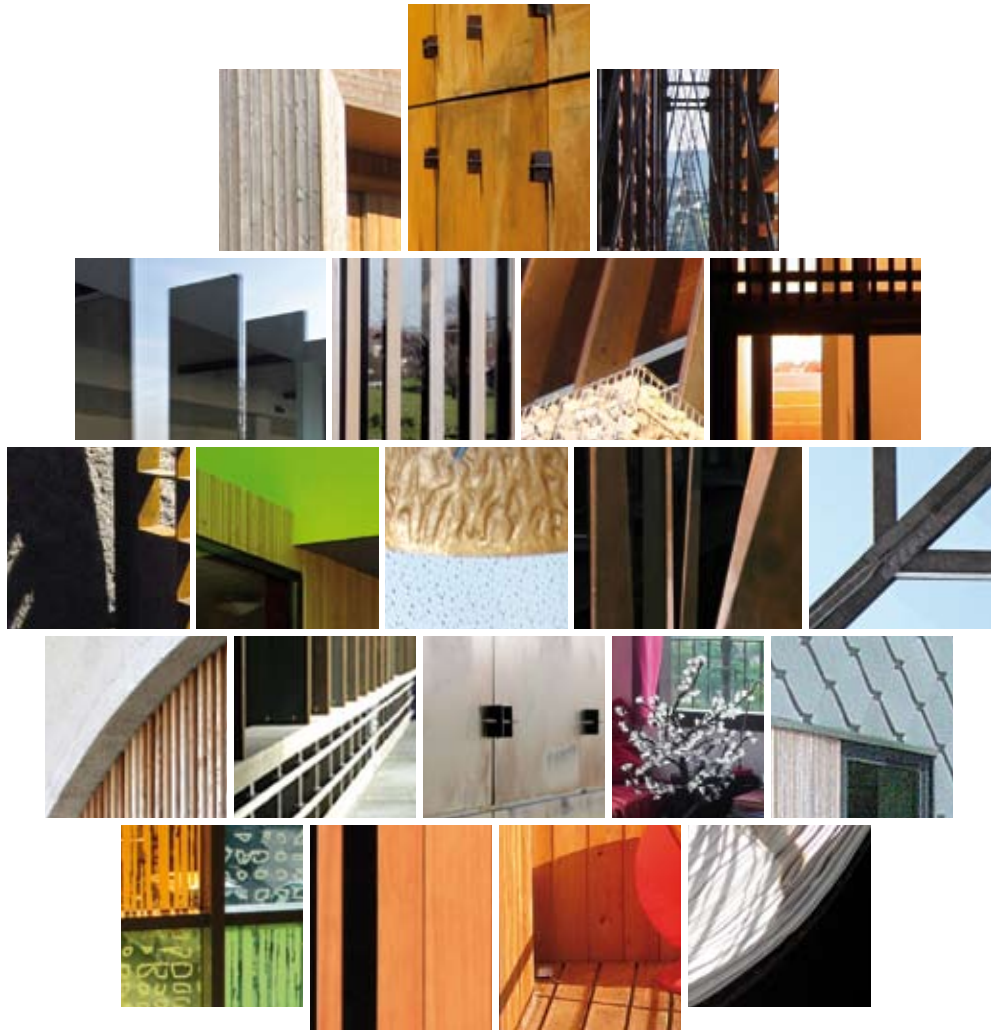

CAUE
du Jura

Découvrir l'architecture contemporaine
Promouvoir la qualité architecturale urbaine et paysagère
Initier des démarches exemplaires et responsables

Palmarès de l'architecture et de l'aménagement. Jura - 2011

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels et urbains ainsi que du patrimoine, sont d'intérêt public. »

(Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 - Article 1er)

Le Palmarès départemental de l'architecture et de l'aménagement du Jura soutenu par la DRAC, s'inscrit dans les missions confiées aux CAUE par la loi.

Les quarante et une candidatures enregistrées pour cette quatrième édition, témoignent du dynamisme de la création architecturale dans notre département.

La production de nos architectes, riche et variée, est engagée dans la voie d'une architecture responsable. Elle s'implique naturellement dans la logique du développement durable, en répondant aux enjeux contemporains : sociaux, économiques, culturels et environnementaux.

L'objectif du Palmarès est de faire connaître les meilleures réalisations publiques ou privées, dont la valeur ajoutée est le fruit d'une excellente collaboration entre les différents intervenants : maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entrepreneurs, artisans, chacun permettant à l'autre d'optimiser ses compétences. C'est aussi l'occasion de capitaliser les expériences et les connaissances, de promouvoir l'innovation architecturale, de valoriser la vitalité culturelle de notre département.

Au travers de cette publication qui présente l'ensemble des réalisations classées en sept catégories fonctionnelles, sans distinction de maîtrise d'ouvrage, nous souhaitons sensibiliser et encourager les élus, les particuliers, les acteurs économiques, à la prise en compte de la qualité de l'espace bâti et du cadre de vie.

Parmi les candidatures déposées pour ce Palmarès, le Conseil Général du Jura a souhaité mettre à l'honneur par une mention spéciale des acteurs qui ont initié, mis en œuvre ou aidé des démarches de projet exemplaires ou innovantes.

Les principes du développement durable imposent de plus en plus de règles, de normes et de contraintes, mais une inventivité nouvelle ouvre la voie de la modernité.

Ce beau Palmarès qui rend compte de l'actualité de la création en architecture et en urbanisme dans le département est un message d'espoir et de confiance en l'avenir.

Danielle Brulebois Présidente du CAUE

S o m m a i r e

Habitat

Individuel ou groupé 7

Maison individuelle • Construction neuve - Saint-Maur 8
Maison individuelle • Rénovation - Saint-Claude 10
3 maisons groupées BBC - Passenans 12
Maison individuelle - Lons-le-Saunier 13
Maison individuelle - Vincelles 13
Maison individuelle - Sampans 13
Maison individuelle - Dole 14
Maison individuelle - Chilly-le-Vignoble 14
Maison individuelle - Montholier 14
Maison individuelle - Rainans 15

Collectif 17

8 logements adaptés sur deux sites - Arinthod et Aromas 18
54 logements « Les Princières » - Lons-le-Saunier 20

Petite enfance et équipement scolaire 21

Pôle petite enfance - Prémanon 22
CLSH - Messia 24
Groupe scolaire - Biarne 24
Cantine scolaire - Morbier 24

Mairie 25

Restructuration de l'hôtel de ville - Sellières 26
Mairie et logement - Mont-sous-Vaudrey 28
Mairie - Sampans 28

Équipement socioculturel 29

Musée du sel - Salins-les-Bains 30
Restructuration de la salle de spectacles « La Chevalerie » - Saint-Amour 32
Transformation d'une ancienne ferme en salle culturelle - Courtefontaine 33
Cinéma - Poligny 34
Maison de la Vache qui rit - Lons-le-Saunier 34
Médiathèque de proximité - Voiteur 34
Salle des fêtes - Saint-Lupicin 35
Salle des fêtes - La Tour-du-Meix 35

Sport Loisir Tourisme 37

Restaurant, salle de spectacles, salle de jeux - Salins-les-Bains 38
Accueil de skieurs - La Serra - Lamoura 40
Aménagement de l'Aire du Jura - Arlay 40
Hôtel-restaurant « le Moulin des écorces » - Dole 40

Sanitaire et social 41

Maison des aînés - Arinthod 42
Centre Alzheimer - Montain 43
Centre médico-social - Champagnole 44

Administratif Technique Lieu de travail 45

Centre de conservation et d'études archéologiques - Lons-le-Saunier 46
Siège départemental de l'ONF - Lons-le-Saunier 48
Bureaux de la COGESTEN - Lons-le-Saunier 49
Chaufferie bois - Lons-le-Saunier 49
Locaux industriels EPART - Lons-le-Saunier 49

Aménagement urbain ou rural 51

Cœur de village - Leschères 52
ZAC INNOVIA - Choisey/Damparis 53

Habitat

Individuel ou groupé

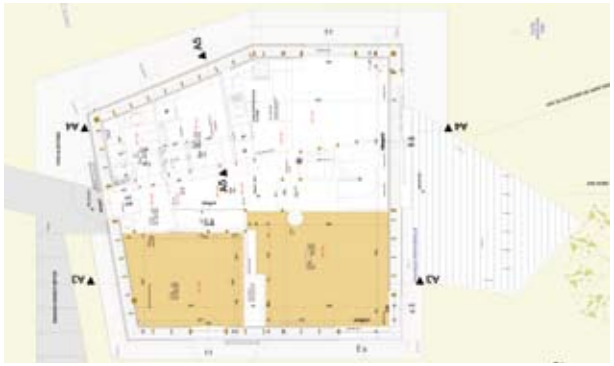

Maison individuelle • Construction neuve
Saint-Maur

Projet primé

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre : **Gilles REICHARDT & Gilles FERREUX Architectes**

Surface : 140 m² SHON • Réception : août 2011

Motivation du jury :
Projet primé pour la qualité architecturale du projet et sa sobriété en réponse à un programme de maison individuelle, pour le choix des matériaux en fonction du contexte paysager et pour la qualité de la démarche environnementale économe en énergie.

Face au promontoire du beau village de Saint-Maur, cette maison familiale se fond dans un boisement et s'implante en douceur suivant le versant. Elle oriente une large ouverture cadrée sur l'église et puise son énergie passive dans cette exposition. L'organisation intérieure suit en transparence cette orientation paysagère. La volumétrie est compacte, l'enveloppe continue est sur-isolée thermiquement pour conserver au mieux la chaleur intérieure. L'ossature structurelle, la vêture en tasseaux, sont déclinées en bois, la couverture se pare durablement d'un zinc prépatiné. Tous les choix constructifs répondent à la volonté partagée avec les maîtres d'ouvrage d'une construction écologique.

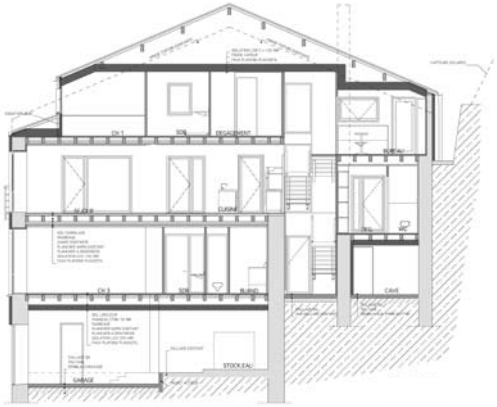

Maison individuelle • Rénovation
Saint-Claude

Projet primé

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre : **ATELIER ARCHI&DESIGN**

Surface : 152 m² SHON • Réception : mars 2011

Motivation du jury :
Projet primé pour la qualité de la rénovation visant une qualité environnementale et une forte performance énergétique. Le projet apporte une réponse pertinente et efficace à la fonction d'habiter en créant des espaces extérieurs dans un site très contraignant.

Cette première maison BBC/Effinergie de Saint-Claude, rénovée dans le cadre de l'appel à projet Effinergie de la Région FC est une réalisation à la fois du maître d'ouvrage et de l'architecte Alain Brustel. Elle a été construite au début du siècle contre la montagne du Mont Bayard en plusieurs strates sur 4 niveaux avec jardins en terrasses. Une grande terrasse accessible, construite sur un ancien atelier domine la vallée du Tacon et offre une vue privilégiée sur la ville.
Le projet se veut exemplaire d'une maison de ville bioclimatique à basse énergie.
Les objectifs très ambitieux ont été atteints avec une consommation de 49 kWh/m²/an et un faible taux d'émission de CO_2 grâce à un système de chauffage solaire/bois par poêle granulé hydro et une ventilation à double flux avec récupération de chaleur.
L'exposition sud de la maison permet de bénéficier au maximum des apports solaires gratuits en passif par de larges baies vitrées et actifs par les 17 m² de capteurs disposés dans le jardin.
Les matériaux utilisés sont aussi choisis pour leur performance environnementale : isolation en laine de bois et ouate de cellulose, menuiseries et bardage en mélèze.
L'isolation est en grande partie faite à l'extérieur, protégée côté rue par un bardage tôle à joint debout en acier zingué laqué et côté ouest sur la terrasse par le bardage bois mélèze souligné au niveau inférieur par un bardage en bois thermolamifié Trespa.
Une ossature métallique ferme visuellement le volume de la terrasse et sert de support aux protections solaires indispensables à l'ouest ; elle se prolonge vers le fond par une serre, pièce d'agrément supplémentaire et destinée à un apport de calories par la prise d'air neuf de la VMC.
PROJET PREBAT/EFFINERGIE

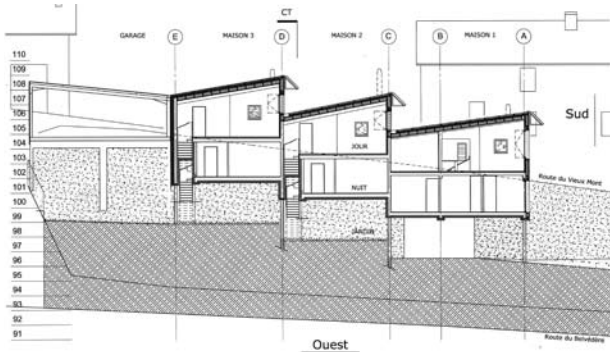

3 maisons groupées BBC
Passenans

Conseil Général du Jura
Mention pour la démarche engagée par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre

Maîtrise d'ouvrage : **SCI 4 maisons**
Maîtrise d'œuvre : **STIMULUS ARCHITECTURE**
Thierry MARCO & Léa THIRODE

Programme : 3 Maisons groupées de 4/5 pièces + espace libre

Surface : 473 m² SHON • Réception : février 2010

Un projet comme un défi à relever. Son objectif était pour nous, à la fois maîtres d'ouvrage et architectes formés à la HQE®, de présenter un modèle moins énergivore que les bâtiments classiques et moins gaspilleur de terrain que le pavillon de lotissement, s'intégrant dans un village ancien, sur un terrain exigu et pentu, exposé à l'ouest, mais bénéficiant d'une vue panoramique remarquable. Certifiées Effinergie, elles annoncent une consommation de 34 kWh ep/m²/an.
Nous avons privilégié la simplicité et la sobriété au profit de la performance, de la qualité et du confort. Grouper et compacter les maisons permet de limiter les déperditions.
Les plans tirent parti au mieux des vues et de la lumière. Les fenêtres cadrent le paysage en fonction de l'intimité et des apports solaires recherchés. Des toitures mono-pente permettent un jeu d'échelle dynamique dans les rez-de-chaussée et une triple exposition dans les séjours. Les terrasses et leurs fenêtres seront abritées du soleil par une structure support de plantes grimpantes, de rideaux ou de vélums.
L'habitation se développe du haut vers le bas. Une passerelle de plain-pied avec la rue, donne accès au niveau principal qu'une terrasse aérienne prolonge à l'ouest, face au paysage. Les chambres sont au niveau intermédiaire. Le dessous des maisons peut être utilisé en terrasse couverte ou refermé en espace d'extension des logements.
Les matériaux bruts sont affirmés à l'intérieur comme à l'extérieur dans une esthétique minimaliste. Le bardage en sapin huilé fait référence aux granges locales. Les toits en bac acier reprennent la teinte des tuiles vieillies.

Maison individuelle
Lons-le-Saunier

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre :
Jacques MAILLARD architecte

Surface : 301 m² SHON
Réception : 2004

Le maître d'ouvrage souhaitait agrandir cette maison construite dans les années 60.
L'architecture prend le parti d'une extension moderne adossée à une construction assez banale. Des capteurs solaires complètent le dispositif de chauffage existant.

Maison individuelle
Vincelles

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre :
Jacques MAILLARD architecte

Surface : 158 m² SU
Réception : 2007

Une maison moderne en bordure de village.
Les propriétaires souhaitaient une maison moderne, écologique et fonctionnelle, le budget étant cependant limité. La maison est placée sur une rupture de pente du terrain ; elle est accessible de plain-pied côté route, tandis que côté jardin, elle s'ouvre sur une terrasse qui surplombe la partie très pentue du terrain.

Maison individuelle
Sampans

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre :
BQ+A Bernard QUIROT architecte + Associés

Surface : 136 m² SU
Réception : 2011

Le projet répond à la contradiction entre la vue dégagée qui s'offre au nord, et la recherche de l'ensoleillement vers l'intérieur du lotissement dont la densité est très présente au sud, par une conception en demi-niveaux qui suivent la pente du terrain. De manière à libérer un maximum d'espace pour le jardin, la construction est compacte et verticale. Deux annexes qui « accrochent » le projet à son contexte.

Maison individuelle
Dole

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre :
ARBORÈS, Émilie DEVILLERS et Florent TIMAL architectes

Surface : 153 m² SU
Réception : 2010

Une maison individuelle écologique, performante et contemporaine, pour une famille de quatre personnes.
Cette construction bioclimatique profite pleinement des apports solaires passifs en développant une façade sud largement vitrée et une façade nord pratiquement opaque. Les toitures sont entièrement végétalisées. Les arbres présents sur le terrain ont tous été conservés, certains servant de masque solaire.

Maison individuelle
Chilly-le-Vignoble

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre :
REICHARDT & FERREUX architectes

Surface : 56 m² SHON
Réception : 2011

Le volume construit s'adapte au plus près des gabarits nécessaires à l'usage des pièces.
La construction de type BBC en ossature bois dessine un volume unitaire simple et compact.
L'implantation se cale en prolongement latéral de l'allée d'arbres sur le site. Une terrasse offre une extension extérieure du séjour.

Maison individuelle
Montholier

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre :
REICHARDT & FERREUX architectes

Surface : 90 m² SHON
Réception : 2009

Une volonté communale encourageant les constructions en développement durable et des maîtres d'ouvrage volontairement ouverts à une architecture écologique ont permis la réalisation d'une "maison environnementale" dont la performance énergétique atteint la sobriété d'une maison passive calculée suivant les critères du label PassivHaus.

Maison individuelle
Rainans

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre :
Bertrand COHENDET
architecte du Patrimoine & dplg

Surface : 650 m² SHON
Réception : février 2011

Cette intervention contemporaine, sur une ancienne maison vigneronne, illustre la possibilité d'apporter une grande valeur ajoutée à un lieu existant, et ce quelle que soit l'échelle du projet. L'écriture architecturale est liée à une lecture minutieuse des détails de l'existant. Le développement durable, avant même l'utilisation de matériaux naturels comme le bois, passe par la réutilisation d'édifices existants dont le potentiel est souvent mal exploité.

Habitat

8 Logements adaptés sur deux sites

Aromas et Arinthod

Projet primé

Maîtrise d'ouvrage : **Communauté de communes Petite Montagne**
Maîtrise d'œuvre : **Georges LADOY architecte & A.ddi. C't ARCHITECTURE Gutfreund'Chalumeau**

Programme :
- 4 logements adaptés à Aromas
- 4 logements adaptés à Arinthod

Surface : 539 m² SHON • Réception : juin 2009

Motivation du jury :
Projet primé pour la démarche territoriale globale concernant la répartition des services de la collectivité et la réponse architecturale adaptée à chaque site apportée par la maîtrise d'œuvre.
Les projets d'habitat groupé créent un concept de « village urbain », alliant habitat et services, à l'échelle des communes rurales.

4 logements adaptés à Arinthod

Le terrain se situe au centre, à proximité de la future Maison des Aînés et de la Communauté de communes. Une large part du terrain est conservée en espace planté. Les murets existants en limite d'îlot sont en grande partie conservés. Les logements sont implantés en bande sous une seule et même toiture, l'accès à chaque habitation se faisant depuis une coursive extérieure commune. Chaque logement bénéficie d'une terrasse privative plantée d'un arbre d'essence locale et de haies vives permettant l'intimité des espaces extérieurs.
Un passage traversant couvert aménagé entre 2 logements permet de relier ces constructions au jardin de la Maison des Aînés et de la Communauté de communes.
Les constructions sont en ossature bois, avec bardage en mélèze naturel et bois prépeint de teinte rouge merisier. La toiture est en tuile rouge nuancé. 4 places de stationnement sont prévues sur la parcelle, dont une place respectant les normes d'accessibilité, avec cheminement adapté jusqu'à l'entrée des logements. Les autres places sont prévues hors de la parcelle, le schéma d'aménagement urbain prévoyant un important parc de stationnement.

4 logements adaptés à Aromas

Ce projet reprend la même typologie et organisation que le projet d'Arinthod. Il jouxte un bâtiment qui abrite un pôle multiservices, lieu d'animations et de convivialité au cœur de ce village.

54 logements « Les Princières »
Lons-le-Saunier

Maîtrise d'ouvrage : **OPH du Jura**
Maîtrise d'œuvre :
Architecte mandataire : **Georges LADOY**
ATELIER ARCHI & DESIGN architectes
A.ddi.C't ARCHITECTURE
Gutfreund'Chalumeau

Surface : 46 763 m² SHON
Réception : 2009

Des maisons individuelles qui s'inscrivent en continuité avec le tissu pavillonnaire environnant, mais refusent l'image de simple juxtaposition et s'organisent autour d'un véritable espace public.
Des logements collectifs qui s'organisent dans une forme urbaine simple composée de 4 corps de bâtiments qui s'étagent dans la pente.

Petite enfance et équipement scolaire

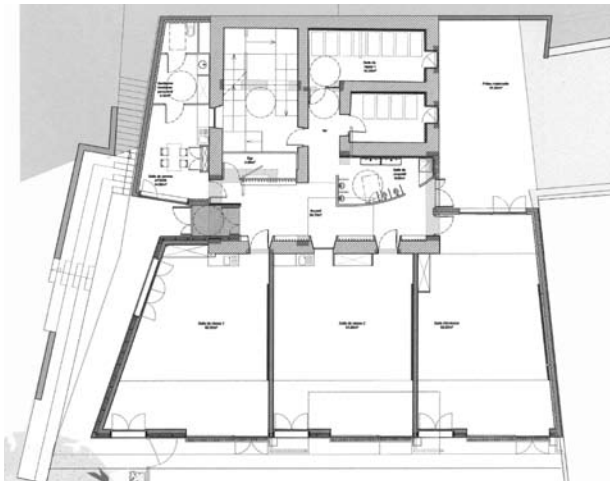

Pôle petite enfance
Prémanon

Projet primé

Maîtrise d'ouvrage : **Commune de Prémanon**
Maîtrise d'œuvre : **Georges LADOY architecte & A.ddi. C't ARCHITECTURE Gutfreund'Chalumeau**

Programme :
Restaurant scolaire. Maternelle. Crèche

Surface : 920 m² SHON • Réception : février 2009

Motivation du jury :
Projet primé pour l'exemplarité de la démarche de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. La collectivité, pour le choix du site et du renouvellement urbain, les maîtres d'œuvre, pour la pertinence de la réponse architecturale proposée. Le projet contemporain fait référence, dans sa volumétrie, les matériaux et couleurs de façades, au bâti traditionnel du Haut-Jura et s'adapte parfaitement à la topographie marquée du site.

Prémanon présente une morphologie caractéristique du Haut-Jura : un habitat dispersé de grosses fermes et sur un promontoire rocheux en retrait des axes de circulation, un cœur de village XVIII[e] aux limites fortes. En bordure d'une rupture du relief, le site ouvre sur le paysage et regroupe trois parcelles présentant globalement une forme en L sur laquelle se situe l'ancienne cure.
Le pôle regroupe trois entités indépendantes : école maternelle, crèche et salle de restauration, dans un bâtiment compact sur deux niveaux, chacun accessible de plain-pied depuis la rue. Au RDC bas se situe l'école maternelle, regroupant 2 salles de repos, salle de propreté, bureau, rangement et 2 salles d'activités, salle d'évolution, hall d'accueil qui sont en prise directe avec les espaces extérieurs, préau et cours.
Le RDC haut rassemble la crèche et la salle de restauration organisées autour d'un hall commun.
Le bâtiment répond au contexte local par sa volumétrie compacte et unitaire confortée par le choix des matériaux, bardage et toiture en zinc pré-patiné, soulignée en RDC bas par un bardage mélèze. Il vient s'implanter en lieu et place de l'ancienne cure dont les deux premiers niveaux sont conservés pour organiser les halls d'accueil et la plupart des circulations et espaces de services. Les salles d'activités et la salle de restauration, s'articulent autour de ce noyau central, organisation qui permet de leur offrir de vastes ouvertures sur le paysage et le village. L'implantation en limite sur rue crée un front bâti qui accompagne la montée vers la Mairie et l'église.

CLSH
Messia-sur-Sorne

Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Messia-sur-Sorne
Maîtrise d'œuvre :
Frédéric BOIS Architecte

Surface : 207 m² SU
Réception : 2011

L'implantation du Centre de Loisirs Sans Hébergement a été dictée par la nécessité d'offrir un accès direct depuis le groupe scolaire.
L'architecture retenue rompt volontairement avec la typologie initiale afin de ne pas prolonger un gabarit assez imposant qui ombre la cour. De cette manière, l'identité du CLSH est immédiatement repérable. L'écriture des façades s'appuie sur un registre sobre et contemporain.

Groupe scolaire
Biarne

Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Biarne
Maîtrise d'ouvrage mandataire :
SOCAD
Maîtrise d'œuvre :
Serge ROUX architectes

Surface : 384 m² SH
Réception : 2010

Le bâtiment est de plain-pied. Les classes sont orientées au Nord afin d'être exemptes de tout éblouissement et de bénéficier d'un éclairage naturel uniforme. La salle d'activités est orientée au Sud. Les apports solaires sont gérés par un important débord de toiture, évitant les surchauffes d'été. L'architecture est d'inspiration « agricole » avec ses lames bois verticales et sa toiture en bac acier, traité de façon contemporaine.
Une réflexion sur l'emploi des couleurs est apportée, en concertation avec les utilisateurs du groupe scolaire.

Cantine scolaire
Morbier

Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Morbier
Maîtrise d'œuvre :
SARL d'Architecture Sylvie PERRAD BORLET

Surface : 256 m² SHON
Réception : 2011

Cette nouvelle construction, d'une capacité d'accueil de 100 enfants, est implantée en extension du bâtiment existant de la médiathèque. De manière à s'intégrer au site, le bâtiment a été conçu suivant une volumétrie simple.
Ce bâtiment est réalisé suivant une démarche BBC.

Mairie

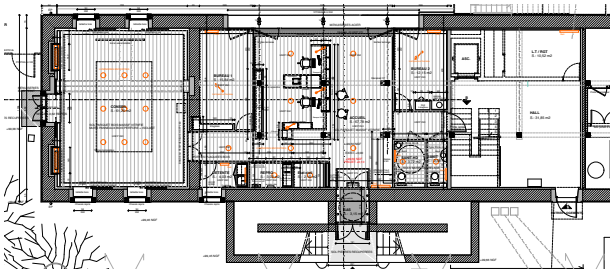

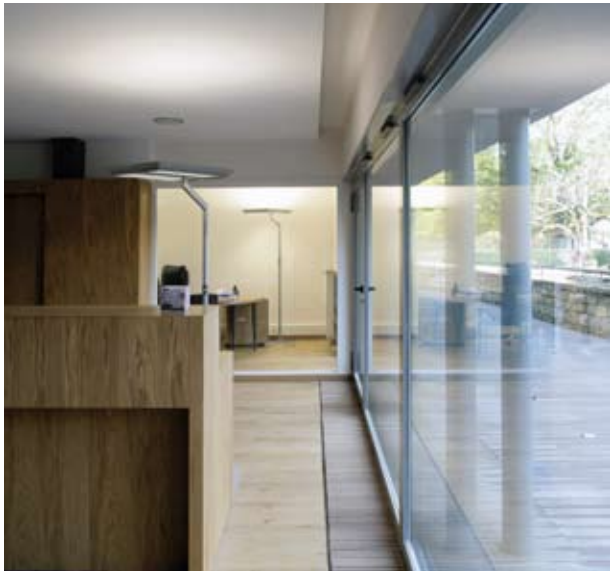

Restructuration de l'hôtel de ville
Sellières

Projet primé

Maîtrise d'ouvrage : **Commune de Sellières**
Maîtrise d'œuvre : **Gilles REICHARDT & Gilles FERREUX Architectes**

Programme :
Mairie. CPIE - Salle associative. Logements - Rangements

Surface : 175 m² SHOB • Réception : 2010

Motivation du jury :
Projet primé pour l'exemplarité de la réhabilitation d'un bâtiment ancien.
- la collectivité, pour le choix de promouvoir une intervention contemporaine sur un bâtiment ancien et dans un village au caractère très patrimonial.
- les maîtres d'œuvre, pour la finesse de l'intervention dans le respect du bâtiment et la qualité générale du projet, notamment dans son rapport au site (les vues, l'éclairement naturel…)

Le projet vise à répondre simultanément à deux objectifs : la mise en valeur du patrimoine architectural du bâtiment de l'Hôtel de Ville dessiné par Jean MASSIGOUX et sa situation paysagère remarquable, et une recherche d'économie dans la prise en compte de la construction existante et du phasage de la réalisation fonctionnelle des différentes activités programmées.
Les services de la mairie sont aménagés en rez-de-chaussée pour répondre aux dimensions d'accueil et de services de proximité inhérents à ce programme communal majeur.
Cette localisation réalise :
- Une mise en valeur de l'arrière du bâtiment par la création d'une large ouverture basse, en pied de façade, diffusant une lumière naturelle abondante et cadrant visuellement un jardin-ponton en berge. Cet espace valorise les murs de berge existants et prolonge les espaces intérieurs d'accueil de la mairie.
- Un accueil de plain-pied réglé au niveau du parvis extérieur qui assure une accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite.
- Une localisation paysagère valorisée en « proue » pour les vues de la salle du conseil municipal.
- Une fonctionnalité de l'espace d'accueil intégrant le bureau destiné aux permanences de l'assistante sociale, de la médecine du travail et du député.
- Une entrée publique, identifiée, par le porche central pris dans la double volée symétrique de l'escalier existant.

Mairie et logement
Mont-sous-Vaudrey

Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Mont-sous-Vaudrey
Maîtrise d'ouvrage mandataire :
SIDEC
Maîtrise d'œuvre :
Serge ROUX architectes

Surface : mairie 384 m² - logement 67 m²
Réception : 2011

La Maison Biot, située dans le périmètre d'un monument classé, fait partie d'un ensemble paysager composé du bâtiment et d'un parc aux arbres centenaires et garde les marques d'une histoire chère à la commune. Il s'agit d'une réhabilitation lourde, à énergie positive utilisant des techniques innovantes basées sur des énergies renouvelables. Le parc conservé « dans son jus » a fait l'objet d'une attention particulière.

Mairie
Sampans

Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Sampans
Maîtrise d'œuvre :
Atelier Hervé BOUDIER architectes

Surface : 280 m²
Réception : 2010

La mairie prend le parti de se fondre dans le site, la tonalité générale reprend les teintes de pierre, tout en renforçant la centralité urbaine. La forme contemporaine est là pour recevoir autant que pour donner, les matériaux industriels sont là pour la relation avec l'histoire.
L'isolation renforcée, la toiture terrasse végétalisée et les menuiseries à triple vitrage au nord, concourent à la qualité environnementale du projet.

Équipement socioculturel

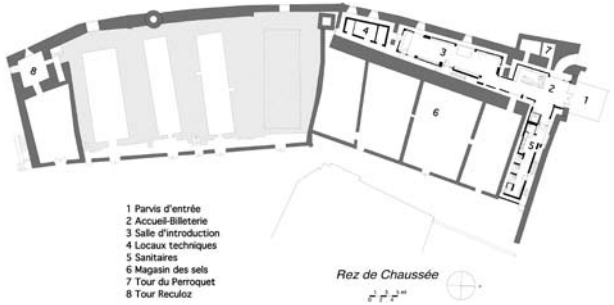

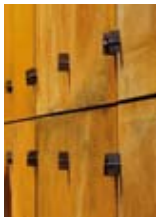

Fermée depuis 1962, la Grande Saline exploitée depuis le Moyen-Âge, a été partiellement démolie en 1940. Trois bâtiments subsistent ainsi que les traces des anciennes enceintes et une galerie souterraine du XIII[e] siècle. L'inscription en 2009 au patrimoine mondial de l'UNESCO vient achever le passage du site à sa nouvelle vocation patrimoniale.
L'ancienne Saline et un musée de site : l'objectif est de retracer à travers le parcours muséographique, la succession des étapes de production, en aménager la compréhension et en améliorer les conditions de confort.
Confrontée à une architecture existante très présente, notre intervention est retenue : faire voir plutôt que se montrer. Elle vise à "éclairer" le site : se tenir à distance pour mieux cadrer un détail, conduire le regard vers sa matérialité, faire redécouvrir le site sous un jour nouveau, ouvrir de nouvelles perspectives. Cette distance est effective au rez-de-chaussée pour des raisons tant architecturales, que techniques ou patrimoniales : l'ensemble est installé "comme une boîte dans la boîte" dans le bâtiment existant.
Cette intervention minimale n'interdit pas néanmoins de faire signal parfois par un jeu marqué des contrastes. La "boîte" en acier rouillé sur l'entrée en porte-à-faux et insérée dans une faille existante de l'ancien bâtiment, joue ce rôle. Elle signale l'entrée et la sortie du musée.
Fil conducteur du projet, l'acier rouillé symbolise la corrosion du sel, la rudesse du monde industriel, et accompagne le parcours du visiteur, depuis les cartels jusqu'aux corps de bâtiment.
Le projet travaille à partir d'une palette de trois matériaux apparents : béton, acier et bois, chaque matériau correspondant à une fonction et à une forme spécifique.

Musée du Sel
Salins-les-Bains

Projet primé et prix spécial du jury

Maîtrise d'ouvrage : **Commune de Salins-les-Bains**
Maîtrise d'ouvrage déléguée : **SOCAD**
Maîtrise d'œuvre :
Architecte mandataire : **SCP MALCOTTI-ROUSSEY**
Architecte associé : **Thierry GHEZA**
Muséographie : **ITINÉRANCE et Thierry GHEZA**
Paysagiste : **Fabienne MÉLINE**
Graphiste : **Pascaline MINELLA**

Programme :
- Réaménagement de l'itinéraire muséographique du site et création d'une partie nouvelle abritant des collections.
- Réinscription du musée dans la ville

Surface : extension 698 m² SHOB
Réception : 1re tranche novembre 2008

Motivation du jury :
Projet primé pour sa puissance qui rend l'ancien bâtiment encore plus exceptionnel : l'intervention montre de façon évidente le changement d'usage et ce qui existait avant. L'incision du volume établit un rapport fort au site et au bâtiment, en contraste avec les formes et les matériaux de l'ancienne saline. Le projet apporte une réponse pertinente et évidente à l'accès contraint au musée.

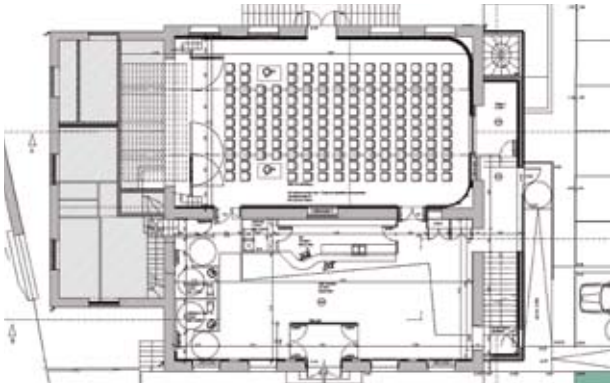

Restructuration de la salle de spectacles « La Chevalerie »
Saint-Amour

Mention

Maîtrise d'ouvrage : **Communauté de communes du Pays de Saint-Amour**
Maîtrise d'œuvre : **A.ddi.C't ARCHITECTURE Gutfreund'Chalumeau**

Programme :
Restructuration et extension d'une salle de spectacles

Surface : existante 1 147 m² - créée 109 m² SU
Réception : mars 2011

Motivation du jury :
Projet primé pour l'équilibre entre les moyens mis en œuvre, le bâtiment existant et le programme. Le projet crée une nouvelle façade latérale au bâtiment, en respectant son caractère, l'intervention contemporaine reste modeste.

Le projet de restructuration de la « Salle de la Chevalerie » passe par la reprise complète du bâtiment, de la toiture, des menuiseries extérieures, de la ventilation, du chauffage, de l'électricité, et la mise aux normes acoustique, sécurité incendie et accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Le projet consistait à retrouver l'intégrité des deux grandes salles du rez-de-chaussée qui, au fil du temps, avaient fait l'objet de multiples re-cloisonnements en congestionnant de ce fait, leurs espaces.
Pour ce faire :
- les espaces « servants » ont été repositionnés en périphérie du volume principal ;
- l'accès des Artistes et les loges ont trouvé place sous la scène, dans une première extension datant des années 50 et non utilisée. Un nouvel ensemble de sièges sur rails coulissants est installé et permet selon les spectacles / manifestations la polyvalence du lieu.
En façade ouest, la construction d'une extension regroupe l'escalier d'accès au balcon, l'accès aux personnes à mobilité réduite depuis la place de la Chevalerie (parvis du bâtiment), une régie cinéma au rez-de-chaussée, une régie son (théâtre & spectacle) à l'étage, l'escalier de secours, une chaufferie au sous-sol.
Cette extension d'une emprise au sol minimale (cotes de l'escalier de secours) est bardée de fines lames de mélèze, qui par leur patine, se rapprocheront de la teinte et de la texture de la pierre du bâtiment existant.

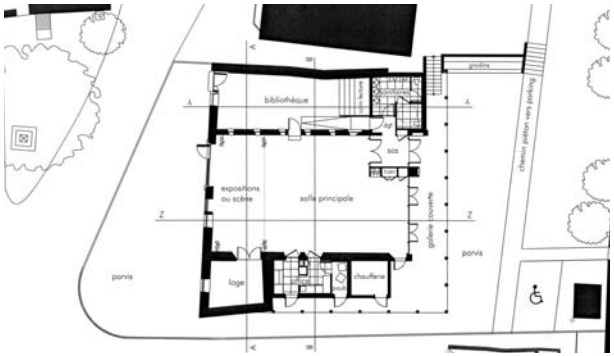

Transformation d'une ancienne ferme en salle culturelle
Courtefontaine

Conseil Général du Jura
Mention pour la démarche engagée par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre

Maîtrise d'ouvrage : **Commune de Courtefontaine**
Maîtrise d'œuvre : **Pierre GUILLAUME architecte**

Programme :
Salle culturelle. Bibliothèque

Surface : 249 m² SU + 67 m² galerie • Réception : décembre 2007

La réhabilitation de cette ancienne ferme termine la réhabilitation d'un ensemble cohérent d'anciens bâtiments autour de l'église de Courtefontaine.
La présence d'un élément contemporain (galerie couverte), alors que le reste du bâtiment est conservé dans sa volumétrie actuelle, illustre le dialogue qui peut exister entre constructions anciennes et nouvelles et l'évolution des formes architecturales qui doit pouvoir se manifester dans un village, selon les époques de construction des bâtiments.
La démarche adoptée par la commune, aidée par le CAUE du Jura, est volontairement économe et respectueuse de l'espace naturel puisqu'elle ne cherche pas à construire un nouveau bâtiment et donc à « consommer » de la surface de terrain vierge. Au contraire, tirant partie de la présence de cet édifice et de sa proximité avec d'autres édifices publics ou singuliers du village, elle décide de le réhabiliter et d'y créer un lieu d'activités culturelles.
Cette réhabilitation permet aussi de conserver la maçonnerie de moellons de pierres, les encadrements de fenêtres en pierres de taille. Le plus grand usage est fait de matériaux renouvelables (bois pour charpente et fenêtres) ou recyclables (terre cuite, acier…).
Le projet est organisé au seul niveau du rez-de-chaussée. Il conserve le mur en moellons entre l'ancienne étable et l'ancienne grange. La façade côté pelouse ainsi que l'angle en retour sur le pignon sud-ouest seront démolis. La façade en renfoncement au-dessus de l'ancienne soue à cochons est conservée.

Cinéma
Poligny

Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Poligny
Maîtrise d'œuvre :
Olivier GENEVAUX architecte

Surface : 400 m² SHON
Réception : 2010

Situé entre le centre-ville et les lotissements, le bâtiment est enveloppé d'un bardage noir qui efface le bâtiment la nuit pour mettre en valeur les éclairages extérieurs et l'enseigne, et opère un fort rapport narratif le jour dans son contexte urbain.
Les murs latéraux de la salle sont courbes pour optimiser la diffusion acoustique.

« Maison de la vache qui rit »
Lons-le-Saunier

Maîtrise d'ouvrage :
Fromageries Bel
Maîtrise d'œuvre :
Architecte mandataire :
Reichen et Robert & Associés
Scénographie :
Arc en Scène
Paysagiste :
RB & Cie

Surface : rénovée 1 200 m², créée 1 200 m²
Réception : 2009

Le nouveau bâtiment semble sortir de l'ancien. L'extension a été conçue comme un volume emblématique, un signal fort. Rationalité de la forme, utilisation d'un matériau naturel, le bois, donnent expressivité à ce projet issu d'une démarche environnementale. Les continuités des traitements intérieurs-extérieurs accentuent l'identité et la perception du volume.

Médiathèque de proximité
Voiteur

Maîtrise d'ouvrage :
Communauté de communes des Coteaux de la Haute-Seille
Maîtrise d'œuvre :
Georges LADOY & A.ddi.C't ARCHITECTURE Gutfreund'Chalumeau

Surface : 270 m² SU
Réception : 2009

Le projet se décline en un lieu de détente, de rencontres, de « culture » ouvert sur un ancien verger, et propose une composition géométrique claire, le long d'un cheminement piéton, réorganisant les accès aux différentes entités. Un découpage volumétrique simple et des échappées visuelles très larges et cadrées, organisent l'espace intérieur par les vues extérieures.

Salle des fêtes
Saint-Lupicin

Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Saint-Lupicin
Maîtrise d'œuvre :
ATELIER ARCHI&DESIGN

Surface : 660 m²
Réception : 2010

La contrainte majeure et stimulante était de pouvoir habiter le lieu selon plusieurs configurations.
Dans un objectif de développement durable, des cellules photovoltaïques sont intégrées à une membrane d'étanchéité faisant aussi office de couverture afin de produire en partie l'énergie électrique nécessaire aux besoins des locaux.

Salle des fêtes
La Tour-du-Meix

Maîtrise d'ouvrage :
Commune de La Tour-du-Meix
Maîtrise d'ouvrage mandataire :
SIDEC
Maîtrise d'œuvre :
Jacques MAILLARD architecte

Surface : 312 m² SHON
Réception : 2008

La commune souhaitait offrir un bâtiment moderne et fonctionnel comme point de repère pour le village. De par sa conception bioclimatique, cette construction vise à se singulariser par sa grande qualité environnementale.
La démarche architecturale visait à rendre hommage aux techniques de constructions modernes, et à mettre en valeur le savoir-faire des entreprises.

Sport, loisir, tourisme

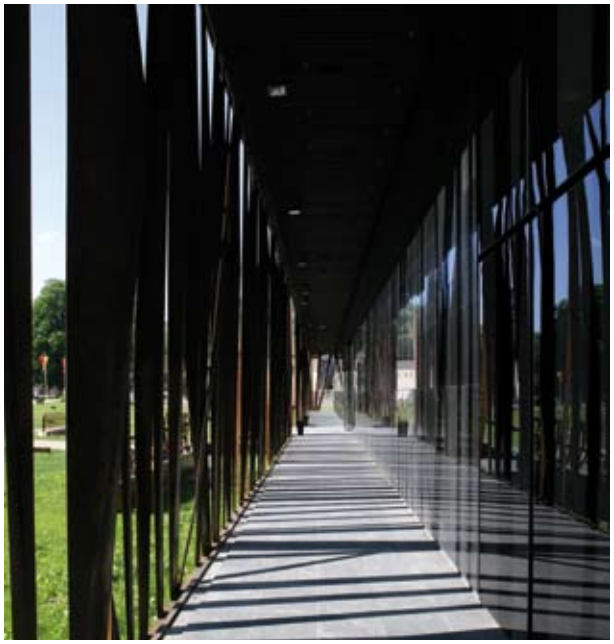

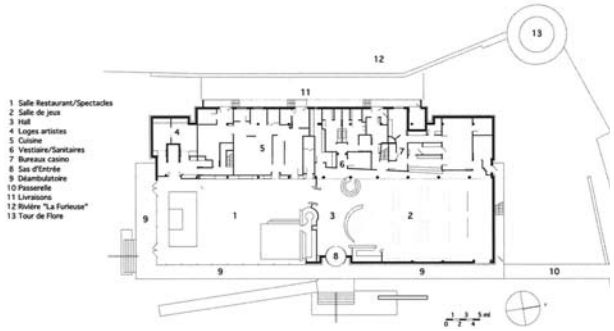

Restaurant, salle de spectacles, salle de jeux
Salins-les-Bains

Projet primé

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Maîtrise d'œuvre : **SCP MALCOTTI - ROUSSEY**

Programme :
- une salle de restaurant et de spectacles de 200 couverts
- une salle de jeux d'environ 400 m² et les services qui y sont liés

Surface : 1 500 m² SHON • Réception : avril 2009

Motivation du jury :
Projet primé pour sa qualité architecturale et le rapport qu'il entretient avec le site en offrant un espace public partagé avec la ville.

Le projet s'installe dans l'espace libre de l'ancienne Saline.
L'enjeu urbain du projet était double :
- La réflexion d'aménagement menée pour le musée partait d'un site où le vide l'emportait sur le construit. Comment absorber un édifice somme toute important dans cet espace ?
- Comment concilier deux programmes aussi antithétiques que celui d'un musée et d'un casino dans la même enceinte patrimoniale ?
Ainsi, comment faire tenir ensemble deux attitudes architecturales opposées : une intervention dans le musée nécessairement retenue, et une salle de spectacles qui se doit d'être remarquée ?
L'implantation du bâtiment reprend le tracé de la Saline démolie pendant la seconde guerre mondiale et conserve ses principales caractéristiques : en partie arrière le mur qui longeait la Furieuse et la limite nord sont restitués ou restaurés afin de redonner une lisibilité aux anciennes limites de la Saline et d'asseoir le nouvel édifice.

Bâtiment d'accueil pour skieurs
La Serra - Lamoura

Maîtrise d'ouvrage :
SMDT (Syndicat Mixte de Développement du Tourisme)
Maîtrise d'œuvre :
Olivier GENEVAUX architecte

Surface : 482 m²
Réception : 2011

Ce bâtiment, labellisé BBC, est composé d'une toiture-terrasse et d'une galerie pour permettre, depuis le parking, d'accéder aux commerces et au bar. Il est en forme de demi-cercle pour s'orienter vers les espaces qu'il dessert. Sa faible hauteur et l'utilisation d'un bardage métallique gris foncé revêtu de brise-soleil en bois favorisent son insertion dans le paysage.

Aménagement Aire du Jura
Arlay

Maîtrise d'ouvrage :
Conseil Général du Jura
Maîtrise d'ouvrage mandataire :
SOCAD
Maîtrise d'œuvre :
Olivier GENEVAUX architecte

Surface : Espace accueil pavillon des cercles : 157 m² - Espace Jura Franche-Comté : 50 m²
Réception : Espace accueil pavillon des cercles : juin 2009 - Espace Jura Franche-Comté : juillet 2008

Au rez-de-chaussée du Pavillon des Cercles, une banque d'accueil est située en partie centrale sous forme de 4 éléments modulables. Dans l'espace info tourisme du restaurant, ce sont des « boîtes-expos » et des présentoirs qui s'emboîtent à volonté contre les murs.
Une banque d'accueil se referme par des panneaux d'information selon les opportunités de fréquentation.

Hôtel Restaurant
« Au moulin des écorces »
Dole

Maîtrise d'ouvrage :
SCI CLEVALFRAN
Maîtrise d'œuvre :
Bertrand COHENDET Architecte du Patrimoine & dplg

Surface : 1 800 m² SHON
Réception : 2008

Le site est un élément essentiel et fondateur de ce projet architectural. Afin de ne pas dénaturer le paysage, il a été convenu de ne pas modifier les pentes de toiture pour conserver à l'ensemble son caractère industriel. Le développement durable, avant même l'utilisation de matériaux naturels comme le bois ou la terre cuite, passe par la réutilisation d'édifices existants dont le potentiel est souvent mal exploité.

Sanitaire et social

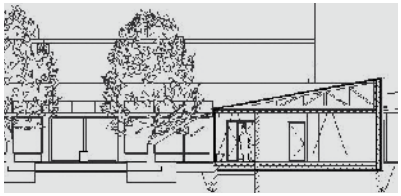

Maison des Aînés
Arinthod

Mention

Maîtrise d'ouvrage : **Communauté de communes Petite Montagne**
Maîtrise d'œuvre : **Georges LADOY architecte mandataire & A.ddi.C't ARCHITECTURE Gutfreund'Chalumeau architecte**

Programme :
- siège de la Communauté de communes
- pôle de services
- deux salles de réunions

Surface : 1 003 m² SHON • Réception : juin 2009

Motivation du jury
Projet primé pour la qualité de la rénovation sensible et respectueuse du bâtiment.

Le bâtiment est réhabilité pour y implanter les locaux du siège de la Communauté de communes Petite Montagne ainsi qu'un pôle de services regroupant la Maison des Aînés, pôle d'accueil d'information et de services auprès des personnes âgées, une antenne locale de l'Aide à Domicile en Milieu Rural et divers services annexes.
Deux salles de réunions sont prévues pour les conseils communautaires et les associations siégeant dans le bâtiment.
Le bâtiment est conservé dans sa volumétrie existante.
Côté rue, la façade existante est conservée et une deuxième façade est créée en recul, de façon à aménager un espace extérieur mais à l'abri pour l'accueil du public.
Cette façade est traitée en partie par bardage mélèze, rappel des anciennes portes de granges. De même les fermetures sur rue en rez-de-chaussée.
Le terrain est situé rue des Tilleuls, en bordure du centre historique et à proximité de la maison de retraite.
Côté arrière, les locaux s'ouvrent sur un jardin bordé à l'est par un bâtiment de 4 logements pour personnes âgées. C'est ainsi un nouveau quartier qui est organisé au centre d'Arinthod, associant bâtiments de services et espaces publics.

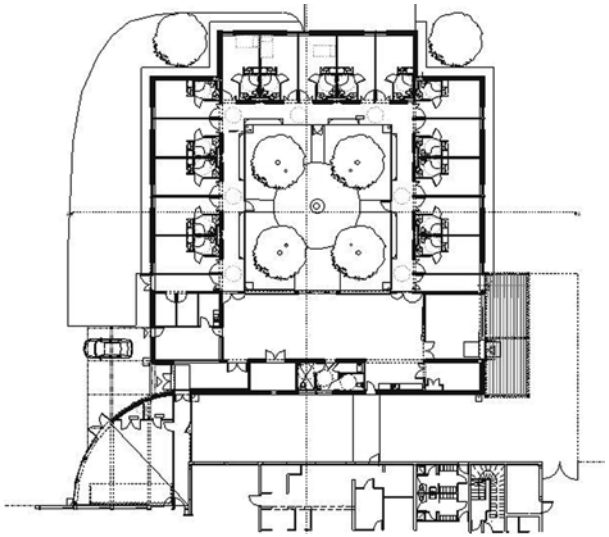

Centre Alzheimer à Montain
Lavigny

Conseil Général du Jura
Mention pour la démarche engagée par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre

Maîtrise d'ouvrage : **Croix-Rouge française**
Maîtrise d'œuvre : **Olivier GENEVAUX architecte**

Programme :
- chambres
- lieux d'activité, de repos, de repas
- salon d'accueil des familles

Surface : 872 m² SHON • Réception : mars 2009

Le projet s'articule autour d'une vaste galerie de déambulation vitrée, qui dessert les chambres situées en périphérie. Les résidents désorientés contiennent en effet leurs angoisses en errant dans les dégagements. La géométrie de cette galerie définit un jardin clos.
Cette organisation, simple et facilement assimilable, permet d'obtenir une vue et l'apport de lumière sur l'ensemble des espaces communs. La galerie et le jardin s'orientent sur l'espace central évolutif dont l'agencement rythme tout le long de la journée des lieux d'activité, de repos, de repas ou encore un salon d'accueil des familles.
Ce lieu de vie modulable offre des repères temporels aux résidents et peut s'ouvrir intégralement sur une terrasse orientée sud-ouest.
De cette manière, le projet non seulement s'adapte à la pathologie, mais devient également un véritable outil thérapeutique.

Centre médico-social
Champagnole

Maîtrise d'ouvrage :
Conseil Général du Jura
Maîtrise d'œuvre :
ATELIER ARCHI&DESIGN

Surface : 890 m²
Réception : 2011

La réhabilitation des anciens locaux en centre médico-social est un projet s'inscrivant dans une logique durable. Les performances thermiques visées étant de l'ordre du BBC. Le rythme des façades est rompu à deux endroits essentiels qui permettent un repérage simple à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice. Ces deux interventions suffisent simplement à requalifier le lieu et à l'inscrire dans son nouvel usage.

Administration, technique, lieu de travail

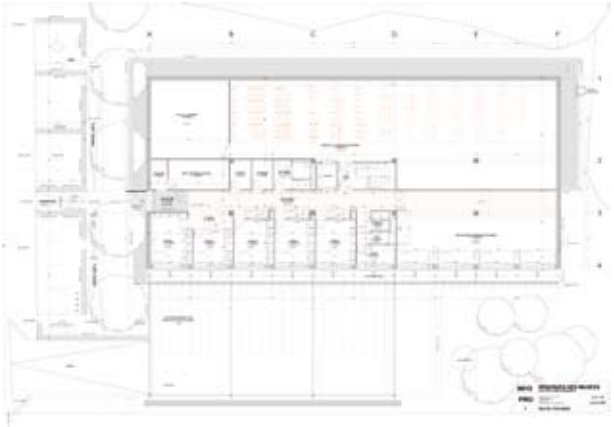

Centre de conservation et d'études archéologiques
Lons-le-Saunier

Projet primé

Maîtrise d'ouvrage : **Commune de Lons-le-Saunier**
Maîtrise d'œuvre : **Gilles REICHARDT & Gilles FERREUX Architectes**

Programme :
- Conservation des collections d'archéologie, de peintures et de sculpture
- Bureaux du Service d'Archéologie du Jura

Surface : 1 846 m² SU • Réception : 2009

Motivation du jury
Projet primé pour sa qualité architecturale dans un site difficile ; le bâtiment illustre sa fonction et exprime le programme.
Ce « bâtiment prototype », en prenant des références archéologiques, apporte une réponse novatrice à sa fonction : la conservation dans un milieu stable, d'objets archéologiques, tout en offrant un confort d'usage dans les bureaux.

Le bâtiment recèle les collections d'archéologie et de beaux-arts des musées lédoniens ainsi que le Service d'Archéologie du Jura. La conservation des collections exige un contrôle très strict des variations hydrométriques et des dérives de température. Pour conserver les importantes collections archéologiques exhumées, nous avons simplement récréé les conditions de cet enfouissement en enterrant la construction dans le versant et en recouvrant les parties émergées, en murs d'une épaisse gangue de terre maintenue par des gabions d'éclats de calcaire, et en en toiture d'un champ de capteurs photovoltaïques. Seuls les bureaux du Service d'Archéologie bénéficient d'une ouverture visuelle sur le paysage champêtre de Chille et d'une vêture pérenne en acier oxydé. Une boucle géothermique forée en profondeur et une entrée d'air en puits canadien concourent également à une forte économie énergétique qui confère à cette réalisation la performance d'un bâtiment à énergie positive.

Siège départemental de l'ONF

Lons-le-Saunier

Conseil Général du Jura
Mention pour la démarche engagée par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre

Maîtrise d'ouvrage : **ONF**
Maîtrise d'œuvre : **Gilles REICHARDT & Gilles FERREUX Architectes**

Programme :
Bureaux

Surface : 1 175 m² SHON • Réception : avril 2011

Pour insérer l'architecture du siège départemental de l'Office National des Forêts dans le paysage pavillonnaire du versant collinaire, nous avons unifié sa volumétrie dans une vêture pérenne de tuiles en terre cuite filtrée par des résilles pare-soleil boisées.
L'implantation au centre du terrain libère une large surface périphérique qui, arborée, va s'allier au développement des jardins des maisons voisines.
Tous les espaces intérieurs puisent, dans le creux intérieur d'un « patio » également arboré, un éclairage naturel et une ambiance conviviale soustraite à la banalité de cette entrée de ville.
La construction entièrement développée en ossature bois s'édifie solidement sur socle maçonné pris dans la déclivité du versant.
La construction écologique décline des matériaux sains et renouvelables, en privilégiant partout le recours à des bois locaux. Sa performance énergétique s'approche d'un bâtiment passif par une sur-isolation en fibre de bois, une entrée d'air en puits canadien, et un captage photovoltaïque glissé dans la couverture de zinc.

Bureaux de la COGESTEN
Lons-le-Saunier

Maîtrise d'ouvrage :
SCI DE VALLIÈRE
Maîtrise d'œuvre :
Jacques MAILLARD architecte

Surface : 1 440 m² SHON
Réception : 2006

L'architecture de l'ensemble est une association d'ancien réhabilité et d'architecture contemporaine, le tout mené sous le regard vigilant des Bâtiments de France.
Cette opération dans une propriété du centre-ville, sur laquelle se trouvaient un ancien immeuble et un parc, a consisté à réhabiliter le bâtiment existant et à lui adjoindre une extension.

Chaufferie bois
Lons-le-Saunier

Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Lons-le-Saunier
Maîtrise d'œuvre :
Olivier GENEVAUX architecte

Surface : 290 m²
Réception : 2009

Le bâtiment s'inscrit dans la topographie et le respect de son environnement par un rapport dialectique équitable entre bâtiment classé et écriture contemporaine. La chaufferie et son local à cendres, bardés de chevrons en mélèze naturel, forment un appentis contemporain qui contraste avec le bâtiment existant. Le mur en béton banché du silo est recouvert de plantes grimpantes.

Locaux industriels d'EPART
Lons-le-Saunier

Maîtrise d'ouvrage :
Société EPART
Maîtrise d'œuvre :
Jacques MAILLARD architecte

Surface : 1 303 m² SHON
Réception : 2003

Ce projet de restructuration et d'extension joue du relief pour créer trois étages d'activités accessibles de plain-pied, et permet le dialogue entre deux bâtiments d'époques différentes.
L'architecture exprime, par le jeu de sa volumétrie et des couleurs symboles de cette société, le dynamisme de l'entreprise.

Aménagement urbain ou rural

Cœur de village
Leschères

Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Leschères
Maîtrise d'œuvre :
Frédéric BOIS Architecte

Surface : 2 350 m²
Réception : 2011

Le projet a pour objectif de mettre en valeur les bâtiments principaux et de réorganiser l'espace public en le rendant plus attrayant. Au final, cette composition offre une perception dynamique du cœur de Leschères en affirmant son caractère de village de montagne, dans une cohérence qui cristallise le développement harmonieux de la commune.

ZAC du Pôle Innovia

Choisey et Damparis

Mention

Maîtrise d'ouvrage : **Syndicat mixte Innovia : Communauté d'agglomération du Grand Dole - Conseil Général du Jura CCI du Jura - Conseil Régional de Franche-Comté**
Maîtrise d'œuvre : **Babylone Avenue - Sotrec - Green Concept - Cobalt**

Surface : 70 ha surface totale
Réception : phase 1 septembre 2011

Motivation du jury
Projet primé pour son exemplarité dans le Jura, la qualité de la réflexion environnementale et l'ambition annoncée des objectifs.

La ZAC, bordée par l'A39, la RD 673, une voie ferrée, le canal du Rhône au Rhin et l'aéroport régional de Dole-Tavaux, dispose d'environ 70 ha dont 30 en phase 1. Les surfaces commercialisables sont d'environ 53 ha dont 24 en première phase. Toutes les typologies de parcelles sont disponibles, de 1 500 m^2 à plus de 5 ha.
Le Pôle Innovia est destiné à accueillir principalement des implantations liées aux 6 filières d'excellence retenues : énergies nouvelles, efficacité énergétique des bâtiments, traitement et valorisation des déchets, éco-matériaux, véhicules décarbonés et réhabilitation des sites pollués.
Cet espace se veut de haute qualité afin de réduire l'impact du projet sur l'environnement, et de proposer une qualité de vie et de travail aux entreprises qui viendront s'installer. Un soin tout particulier est donc apporté au traitement des eaux de pluie de voiries et de toitures, à l'éclairage public, Innovia étant l'un des tout premiers parcs industriels français éclairé par un système LED, limitant la pollution lumineuse, au traitement des eaux industrielles et ménagères, au maintien de la biodiversité au travers de noues plantées, d'essences locales, de clôtures surélevées pour la circulation de la petite faune, d'installation de nichoirs sur les parcelles privées…, à l'insertion sociale dans les marchés de travaux, à la mise en place d'une Charte chantier vert et à l'animation du parc.
Elle est certifiée ISO 14001 en aménagement, et en cours de certification pour sa gestion.
Le syndicat mixte a confié les études, les travaux d'aménagement et la commercialisation du Pôle à la SOCAD dans le cadre d'une concession d'aménagement. Cette concession a été étendue à la Gestion du Pôle pour une première période de trois ans.

La qualité du cadre de vie
Au cœur des missions du CAUE

Fondé il y a plus de 30 ans par le Conseil Général du Jura, le CAUE est un partenaire privilégié pour accompagner les politiques de développement durable et relever le défi de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale qui s'impose dans les choix de construction, de planification et d'aménagement.

Les valeurs du CAUE

Une mission de service public pour conseiller et informer
Une association à but non lucratif impliquée et désintéressée
Une approche pluridisciplinaire œuvrant dans la complémentarité
Une démarche qualitative visant à la cohérence des projets et des territoires.

Des conseils ouverts à tous

Élus, particuliers, agents de l'administration et des collectivités locales, professionnels du cadre bâti, associations, enseignants, étudiants.

Des ressources culturelles partagées

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation, de formation et de conseil, le pôle de ressources du CAUE, accessible à tous, constitue une mémoire du département et offre une documentation riche de près de 2000 ouvrages et revues que l'on peut retrouver sur le site www.caue39.fr

CAUE du JURA
CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU JURA

Crédits photographiques :
A.ddi.C't Architecture, Atelier Archi&Design, Frédéric Bois, Hervé Boudier, CAUE du Jura, Bertrand Cohendet, Emilie Devillers, Olivier Genevaux, Pierre Guillaume, Isabelle Jobard, Georges Ladoy, Jacques Maillard, Sylvie Perrad Borlet, Reichen et Robert & associés© Persona Production, Serge Roux, SOCAD, Stimulus Architecture/Léa Thirode & Thierry Marco, Alain Tournier © Mêta Jura, Nicolas Waltefaugle.

Textes des projets rédigés par les maîtres d'œuvres.

© CAUE du Jura. 2012.

Reproduction, même partielle, interdite
sans l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur.

ISBN : 978-2-9541326-0-0

Réalisation graphique : Alain Tournier.
Impression : Imprimerie Billot, Montmorot.
Février 2012.

CAUE du Jura
151 rue Regard
39000 Lons-le-Saunier
03 84 24 30 36
caue39@caue39.fr
www.caue39.fr

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura
Conseil Général du Jura • Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté